



Assemblée générale

Distr. générale
11 janvier 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 141 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti,
de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti
et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti**

Financement de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Par sa résolution 52/246 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert, aux fins du fonctionnement de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, un crédit d'un montant brut de 17 704 685 dollars (montant net : 16 959 085 dollars), y compris un montant de 894 085 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Cette enveloppe comprenait, d'une part, un montant brut de 11 349 085 dollars (montant net : 10 848 685 dollars) pour le maintien des activités de la Mission pendant la période du 1er juillet au 30 novembre 1998 avec un effectif de 300 contrôleurs de la police civile, 74 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 133 agents locaux et 17 Volontaires des Nations Unies, et, d'autre part, un montant brut de 6 355 600 dollars (montant net : 6 110 400 dollars) pour la liquidation de la Mission après le 30 novembre 1998. Cette décision faisait suite à la résolution 1141 (1997) du Conseil de sécurité en date du 28 novembre 1997.

Par sa résolution 1212 (1998) du 25 novembre 1998, le Conseil a décidé de proroger le mandat de la Mission jusqu'au 30 novembre 1999, en maintenant son effectif.

Le présent rapport indique quels sont les crédits supplémentaires nécessaires pour assurer le fonctionnement de la Mission pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, le montant brut des dépenses supplémentaires s'élevant à 12 290 015 dollars (montant net : 11 603 615 dollars), hors contributions en nature budgétisées (1 714 200 dollars). L'augmentation des dépenses prévues tient essentiellement à la prorogation du mandat de la Mission et à la nécessité d'acheter divers types de matériel, notamment du matériel de

transport et du matériel informatique, qui n'avait pas été prévu au budget précédent puisqu'on prévoyait alors de liquider la Mission une fois passée la date du 30 novembre 1998.

La lecture du présent rapport se complète par celle du rapport du Secrétaire général en date du 9 avril 1998 (A/52/869), où on trouve notamment des renseignements supplémentaires sur les coûts et ratios propres à la Mission.

La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre consiste à ouvrir pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 un crédit supplémentaire d'un montant brut de 12 290 015 dollars (montant net : 11 603 615 dollars) et à mettre en recouvrement les quotes-parts correspondantes.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-5	3
II. Mission à accomplir	6	4
III. Plan opérationnel et besoins de financement	7	4
IV. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	8-13	4
V. Effectifs nécessaires	14	5
VI. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session	15	5
 Annexes		
I. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		6
II. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : renseignements complémentaires		13
A. Coûts et ratios propres à la Mission		13
B. Dépenses non renouvelables		17
C. Explications complémentaires concernant les prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		21
III. Tableau d'effectifs actuel et prévu – Mission de police civile des Nations Unies en Haïti		25
IV. Déploiement de personnel militaire et civil		27
V. Services contractuels : nombre de vacataires nécessaires		30

I. Introduction

1. Par sa résolution 52/246 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert aux fins du fonctionnement de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) pendant la période de 12 mois en cours (1er juillet 1998-30 juin 1999) un crédit d'un montant brut de 17 704 685 dollars (montant net : 16 959 085 dollars), y compris un montant de 894 085 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Ces montants ont été mis en recouvrement auprès des États Membres. Ils correspondaient, d'une part, au maintien d'un effectif de 300 contrôleurs de la police civile, 74 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 133 agents locaux et 17 Volontaires des Nations Unies pendant la période du 1er juillet au 30 novembre 1998, pour un montant de 11 349 085 dollars en chiffres bruts (montant net : 10 848 685 dollars), et, d'autre part, à la liquidation de la Mission, après le 30 novembre 1998, pour un montant de 6 355 600 dollars en chiffres bruts (montant net : 6 110 400 dollars). À cela s'ajoutaient des contributions volontaires en nature budgétisées pour un montant de 1 714 200 dollars. Cette décision de l'Assemblée faisait suite à la résolution 1141 (1997) du 28 novembre 1997, par laquelle le Conseil de sécurité avait prorogé le mandat de la Mission pour une dernière période devant expirer le 30 novembre 1998, date au lendemain de laquelle le retrait de la police civile devait commencer immédiatement.
2. Conformément à la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale en date du 26 juin 1998, la quote-part de la MIPONUH dans le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, soit 143 200 dollars, était déjà entièrement financée par les crédits ouverts au titre de la résolution 52/246 de l'Assemblée.
3. Dans son rapport au Conseil de sécurité en date du 11 novembre 1998 (S/1998/1064), le Secrétaire général a constaté que la MIPONUH avait sensiblement progressé dans sa mission de formation et de contrôle auprès de la police nationale haïtienne, mais qu'en l'état actuel des choses la force demeurait fragile et manquait encore de l'expérience et des compétences professionnelles d'une force de police bien établie. Si on avait mis fin alors au mandat de la MIPONUH, on aurait donc compromis les résultats obtenus par la police nationale haïtienne et on serait allé à l'encontre des efforts déployés par le pays pour renforcer ses institutions. C'est pourquoi le Secrétaire général recommandait que le mandat de la Mission soit prorogé d'un an, période pendant laquelle la police civile des Nations Unies poursuivrait son action en renforçant les acquis de la formation, en consolidant la structure de commandement et l'administration mises en place et en poussant plus loin le travail déjà fait sur le plan du maintien de l'ordre par la Police nationale haïtienne, à l'échelon local.
4. Depuis, par sa résolution 1212 (1998) du 25 novembre 1998, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 30 novembre 1999.
5. On trouvera dans le présent rapport les prévisions budgétaires révisées correspondant au maintien des effectifs actuels de la MIPONUH pendant toute la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, le montant brut des dépenses prévues s'élevant à 29 994 700 dollars (montant net : 28 562 700 dollars), hors contributions en nature budgétisées (3 428 400 dollars). Sur ces chiffres, les besoins de financement supplémentaires engendrés par la prorogation du mandat de la Mission représentent un montant brut de 12 290 015 dollars (montant net : 11 603 615 dollars).

II. Mission à accomplir

6. Dans sa résolution 1212 (1998), le Conseil de sécurité a décidé que la MIPONUH continuerait d'aider le Gouvernement haïtien en fournissant appui et assistance en vue de la professionnalisation de la police nationale haïtienne, y compris en guidant celle-ci dans l'exécution de ses tâches sur le terrain.

III. Plan opérationnel et besoins de financement

7. Pendant la durée de la période budgétaire, la Mission conservera son effectif de 300 membres de la police civile, y compris une unité d'intervention rapide forte de 90 hommes et dotée de son propre groupe d'appui comptant 50 personnes. Les membres de la police civile continueront à bénéficier de l'appui de 74 fonctionnaires recrutés sur le plan international, de 133 agents locaux et de 17 Volontaires des Nations Unies. Le tableau des effectifs actuels et prévus figure à l'annexe III.

IV. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Besoins de financement supplémentaires

(En dollars des États-Unis)

	<i>Crédit ouvert (résolution 52/246 de l'Assemblée générale)</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées^a</i>	<i>Besoins de financement supplémentaires</i>
Montant brut	17 704 685	29 994 700	12 290 015
Montant net	16 959 085	28 562 700	11 603 615

^a Hors contributions volontaires en nature budgétisée pour un montant de 3 428 400 dollars.

8. Le budget de fonctionnement révisé de la MIPONUH pour l'exercice 1998-1999 s'élève à 29 994 700 dollars en chiffres bruts (montant net : 28 562 700 dollars). Environ la moitié de ce montant a été calculé en appliquant les coûts standard et les ratios donnés dans le Manuel des coûts standard, le reste concernant 76 éléments propres à la Mission ou hors norme et 58 éléments pour lesquels il n'existe pas de coût standard. Les besoins propres à la Mission et les écarts par rapport aux normes sont analysés dans la section A de l'annexe II du présent rapport.

9. La première colonne de l'annexe I donne la ventilation des montants répartis en application des résolutions 52/1 B et 52/246. Les prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 figurent dans la deuxième colonne. Les dépenses de la période du 1er juillet au 30 novembre 1998 apparaissent dans la troisième colonne. Les prévisions de dépenses pour la période du 1er décembre 1998 au 30 juin 1999 sont dans la colonne 4, et les colonnes 5 et 6 donnent leur ventilation entre dépenses non renouvelables et dépenses renouvelables. Les besoins de financement supplémentaires de l'exercice figurent dans la colonne 7. On trouvera à l'annexe II des renseignements complémentaires sur les besoins supplémentaires pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : la section A de cette annexe donne les coûts et ratios propres à la Mission, la section B fournit des précisions sur les dépenses non renouvelables et la section C donne des précisions sur les dépenses supplémentaires prévues pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Les

tableaux d'effectifs actuels et prévus sont donnés à l'annexe III, et l'annexe IV indique les effectifs déployés du personnel militaire et du personnel civil. On trouve à l'annexe V des prévisions sur les dépenses concernant les services contractuels.

10. Les dépenses supplémentaires prévues pour le fonctionnement de la MIPONUH pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, soit 12 290 015 dollars, tiennent essentiellement à la prorogation du mandat de la Mission au-delà du 30 novembre 1998, conformément à la résolution 1212 (1998) du Conseil de sécurité, et à l'ajout de dépenses non renouvelables pour un montant de 2 596 700 dollars. Ces dernières n'avaient pas été prévues précédemment, du fait que la Mission devait prendre fin. Des dépenses sont également prévues pour remplacer le matériel de transmissions et le matériel informatique qui ne sont pas compatibles 2000.

11. Le présent budget prévoit de maintenir déployés 300 membres de la police civile, 74 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 133 agents locaux et 17 Volontaires des Nations Unies. Il comprend également les dépenses de fonctionnement afférentes à deux hélicoptères fournis à titre de contribution volontaire budgétisée et à 246 véhicules (et remorques) appartenant à l'ONU.

12. Compte tenu des décisions antérieures du Conseil de sécurité concernant les opérations de maintien de la paix en Haïti, dans lesquelles il était précisé que les mandats se limitaient à une seule période, aucun crédit n'était prévu dans les budgets de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et de la MIPONUH pour le remplacement des véhicules et du matériel. De ce fait, la Mission se sert de véhicules et de matériel qui ont largement dépassé leur durée d'utilisation normale. Son fonctionnement risquerait de s'en ressentir si on continuait à les faire fonctionner et à s'en servir. C'est pourquoi, bien que le Conseil ait indiqué qu'il ne comptait pas proroger le mandat de la Mission au-delà du 30 novembre 1999, il a été prévu dans le budget révisé de remplacer certains véhicules et certains éléments du matériel informatique afin de garantir que la Mission soit en mesure de s'acquitter des responsabilités qui lui ont été confiées (voir l'annexe II.B).

13. Le budget révisé comprend des montants prévus au titre du soutien logistique autonome; il s'agit de services médicaux fournis à la MIPONUH par l'unité constituée.

V. Effectifs nécessaires

14. Le nombre de postes permanents (224, dont 74 de fonctionnaire recruté sur le plan international, 133 d'agent local et 17 de Volontaire des Nations Unies) demeure inchangé.

VI. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session

15. La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session à propos du financement de la MIPONUH consiste à ouvrir un crédit d'un montant brut de 12 290 015 dollars (montant net : 11 603 615 dollars) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 et à mettre en recouvrement les quotes-parts correspondantes, ces montants s'ajoutant au montant brut de 17 704 085 dollars (montant net : 16 959 085 dollars) pour lequel l'Assemblée a déjà ouvert des crédits, et des quotes-parts ont déjà été mises en recouvrement en application de sa résolution 52/246.

Annexe I

Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montants répartis ^a	Montant total révisé des dépenses	Dépenses engagées du 1er juillet au 30 novembre 1998	Prévisions de dépenses : 1er décembre 1998-30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		Crédits supplémentaires nécessaires
					Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	
(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4) = (5) + (6)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)	
1. Personnel militaire							
<i>a) Observateurs militaires</i>	–	–	–	–	–	–	–
<i>b) Contingents</i>							
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	–	–	–	–	–	–	–
Détente et loisirs	–	–	–	–	–	–	–
Rations	–	–	–	–	–	–	–
Indemnité journalière	–	–	–	–	–	–	–
Indemnité de subsistance (missions)	–	–	–	–	–	–	–
Déploiement, relève et rapatriement	–	291,5	–	291,5	291,5	–	291,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	–	291,5	–	291,5	291,5	–	291,5
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>							
Matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–	–	–	–
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	60,0	120,0	50,0	70,0	–	120,0	60,0
Total partiel	60,0	120,0	50,0	70,0	–	120,0	60,0
Total (rubrique 1)	60,0	411,5	50,0	361,5	291,5	120,0	351,5

2. Personnel civil

a) Police civile

Remboursements aux gouvernements au titre de la police civile	891,0	1 776,8	737,2	1 039,6	–	1 776,8	885,8
Détente et loisirs	13,8	27,6	10,9	16,7	–	27,6	13,8
Rations	241,6	540,3	210,9	329,4	–	540,3	298,7
Indemnité journalière	33,0	65,3	27,3	38,0	–	65,3	32,3
Indemnité de subsistance (missions)	2 567,8	5 032,4	2 001,6	3 030,8	–	5 032,4	2 464,6

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montants répartis ^a	Montant total révisé des dépenses	Dépenses engagées du 1er juillet au 30 novembre 1998	Prévisions de dépenses : 1er décembre 1998-30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		Crédits supplémentaires nécessaires
					Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	
(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4) = (5) + (6)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)	
Frais de voyage	569,2	1 200,9	105,7	1 095,2	–	1 200,9	631,7
Indemnité d'habillement et d'équipement	72,1	154,1	66,8	87,3	–	154,1	82,0
Total partiel	4 388,5	8 797,4	3 160,4	5 637,0	–	8 797,4	4 408,9
<i>b) Personnel international et personnel local</i>							
Traitements du personnel international	2 488,9	3 960,2	1 562,1	2 398,1	–	3 960,2	1 471,3
Traitements du personnel local	723,3	1 765,7	640,7	1 125,0	–	1 765,7	1 042,4
Consultants	–	–	–	–	–	–	–
Heures supplémentaires	–	5,6	1,0	4,6	–	5,6	5,6
Personnel temporaire	–	–	–	–	–	–	–
Dépenses communes de personnel	1 561,3	2 086,5	944,4	1 142,1	–	2 086,5	525,2
Indemnité de subsistance (missions)	1 479,2	2 247,6	877,1	1 370,5	–	2 247,6	768,4
Autres frais de voyage	32,2	97,4	17,5	79,9	–	97,4	65,2
Total partiel	6 284,9	10 163,0	4 042,8	6 120,2	–	10 163,0	3 878,1
<i>c) Personnel contractuel international</i>	–	–	–	–	–	–	–
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>							
Indemnité de subsistance (missions)	–	–	–	–	–	–	–
Contrat de louage de services individuel	588,2	670,5	238,8	431,7	–	670,5	82,3
Total partiel	588,2	670,5	238,8	431,7	–	670,5	82,3
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	–	–	–	–	–	–	–
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	–	–	–	–	–	–	–
Total (rubrique 2)	11 261,6	19 630,9	7 442,0	12 188,9	–	19 630,9	8 369,3
3. Locaux/hébergement							
Location de locaux	241,8	263,8	109,4	154,4	–	263,8	22,0
Aménagement et rénovation des locaux	62,0	44,0	10,0	34,0	44,0	–	(18,0)
Fournitures d'entretien	40,0	65,8	30,8	35,0	–	65,8	25,8
Services d'entretien	16,0	18,3	4,3	14,0	–	18,3	2,3
Services collectifs de distribution	356,3	523,4	209,2	314,2	–	523,4	167,1
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	–	530,0	–	530,0	530,0	–	530,0
Total (rubrique 3)	716,1	1 445,3	363,7	1 081,6	574,0	871,3	729,2
4. Remise en état des infrastructures							
Amélioration des pistes d'atterrissage	–	–	–	–	–	–	–

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montants répartis ^a	Montant total révisé des dépenses	Dépenses engagées du 1er juillet au 30 novembre 1998	Prévisions de dépenses : 1er décembre 1998-30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		Crédits supplémentaires nécessaires
					Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	
(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4) = (5) + (6)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)	
Amélioration des routes	-	-	-	-	-	-	-
Réparation des ponts	-	-	-	-	-	-	-
Total (rubrique 4)	-	-	-	-	-	-	-
5. Transports							
Achat de véhicules	-	1 200,6	-	1 200,6	1 200,6	-	1 200,6
Location de véhicules	232,6	616,4	209,6	406,8	-	616,4	383,8
Matériel d'atelier	-	45,9	-	45,9	45,9	-	45,9
Pièces de rechange, réparations et entretien	376,6	661,0	282,9	378,1	-	661,0	284,4
Carburants et lubrifiants	178,7	303,2	86,2	217,0	-	303,2	124,5
Assurance	79,0	119,0	49,6	69,4	-	119,0	40,0
Total (rubrique 5)	866,9	2 946,1	628,3	2 317,8	1 246,5	1 699,6	2 079,2
6. Opérations aériennes							
<i>a) Hélicoptères</i>							
Location/affrètement	1 414,2	2 828,4	1 178,5	1 649,9	-	2 828,4	1 414,2
Carburants et lubrifiants	85,8	171,6	71,5	100,1	-	171,6	85,8
Déploiement/retrait	-	-	-	-	-	-	-
Peinture/préparation	-	-	-	-	-	-	-
Vols de ravitaillement	-	-	-	-	-	-	-
Assurance responsabilité et risques de guerre	5,5	11,0	4,5	6,5	-	11,0	5,5
Total partiel	1 505,5	3 011,0	1 254,5	1 756,5	-	3 011,0	1 505,5
<i>b) Avions</i>							
Location/affrètement	15,0	14,0	6,5	7,5	-	14,0	(1,0)
Carburants et lubrifiants	-	-	-	-	-	-	-
Déploiement/retrait	-	-	-	-	-	-	-
Peinture/préparation	-	-	-	-	-	-	-
Vols de ravitaillement	-	-	-	-	-	-	-
Assurance responsabilité et risques de guerre	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	15,0	14,0	6,5	7,5	-	14,0	(1,0)
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	214,2	428,4	178,5	249,9	-	428,4	214,2
<i>d) Autres dépenses</i>							
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	-	61,2	25,5	35,7	-	61,2	61,2

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montants répartis ^a	Montant total révisé des dépenses	Dépenses engagées du 1er juillet au 30 novembre 1998	Prévisions de dépenses : 1er décembre 1998-30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		Crédits supplémentaires nécessaires
					Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	
(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4) = (5) + (6)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)	
Droits d'atterrissage et manutention au sol	-	-	-	-	-	-	-
Citernes à carburant	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	61,2	25,5	35,7	-	61,2	61,2
Total (rubrique 6)	1 734,7	3 514,6	1 465,0	2 049,6	-	3 514,6	1 779,9
7. Opérations navales							
Location/affrètement	-	-	-	-	-	-	-
Préparation (matériel)	-	-	-	-	-	-	-
Préparation (réparations)	-	-	-	-	-	-	-
Carburant	-	5,1	-	5,1	-	5,1	5,1
Entretien	-	23,9	5,0	18,9	-	23,9	23,9
Déploiement/retrait	-	-	-	-	-	-	-
Assurance responsabilité	-	5,8	-	5,8	-	5,8	5,8
Total (rubrique 7)	-	34,8	5,0	29,8	-	34,8	34,8
8. Transmissions							
<i>a) Éléments complémentaires</i>							
Matériel de transmissions	-	118,5	-	118,5	118,5	-	118,5
Pièces de rechange et fournitures	575,2	91,2	41,8	49,4	-	91,2	(484,0)
Matériel d'atelier et d'essai	-	-	-	-	-	-	-
Communications par réseaux commerciaux	136,0	164,1	34,1	130,0	-	164,1	28,1
Total partiel	711,2	373,8	75,9	297,9	118,5	255,3	(337,4)
<i>b) Contrat de raccordement au réseau</i>							
Total (rubrique 8)	711,2	373,8	75,9	297,9	118,5	255,3	(337,4)
9. Matériel divers							
Mobilier de bureau	-	7,3	1,5	5,8	7,3	-	7,3
Matériel de bureau	-	17,9	1,5	16,4	17,9	-	17,9
Matériel informatique	-	371,8	3,0	368,8	371,8	-	371,8
Groupes électrogènes	-	276,8	-	276,8	276,8	-	276,8
Matériel d'observation	-	-	-	-	-	-	-
Citernes à essence et débitmètres	-	-	-	-	-	-	-
Citernes à eau et fosses septiques	-	-	-	-	-	-	-
Matériel médical et dentaire	-	-	-	-	-	-	-
Matériel d'hébergement	-	-	-	-	-	-	-

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montants répartis ^a	Montant total révisé des dépenses	Dépenses engagées du 1er juillet au 30 novembre 1998	Prévisions de dépenses : 1er décembre 1998-30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		Crédits supplémentaires nécessaires
					Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	
					(4) = (5) + (6)	(7) = (2) - (1)	
(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4) = (5) + (6)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)	
Matériel de réfrigération	-	-	-	-	-	-	-
Autre matériel divers	-	-	-	-	-	-	-
Matériel pour la défense des périmètres	-	-	-	-	-	-	-
Pièces de rechange, réparations et entretien	153,1	188,1	104,1	84,0	-	188,1	35,0
Matériel d'épuration de l'eau	-	-	-	-	-	-	-
Total (rubrique 9)	153,1	861,9	110,1	751,8	673,8	188,1	708,8

10. Fournitures et services

a) Services divers

Vérification des comptes	58,0	58,0	58,0	-	-	58,0	-
Services contractuels	436,0	885,8	315,3	570,5	-	885,8	449,8
Services informatiques	-	14,4	2,4	12,0	-	14,4	14,4
Services de sécurité	72,0	113,0	43,0	70,0	-	113,0	41,0
Services et traitements médicaux ^b	213,0	342,8	76,0	266,8	-	342,8	129,8
Demandes d'indemnisation et règlements	4,7	4,3	0,8	3,5	-	4,3	(0,4)
Dépenses de représentation	3,0	6,0	2,5	3,5	-	6,0	3,0
Autres services divers	22,0	27,2	13,2	14,0	-	27,2	5,2
Total partiel	808,7	1 451,5	511,2	940,3	-	1 451,5	642,8

b) Fournitures diverses

Papeterie et fournitures de bureau	52,0	92,6	37,6	55,0	-	92,6	40,6
Fournitures médicales	-	-	-	-	-	-	-
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	34,6	72,6	35,9	36,7	-	72,6	38,0
Abonnements	1,6	3,2	0,4	2,8	-	3,2	1,6
Fournitures électriques	-	-	-	-	-	-	-
Bâches antiprojectiles pour véhicules	-	-	-	-	-	-	-
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	-	-	-	-	-	-	-
Fournitures pour la défense des périmètres	-	-	-	-	-	-	-

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montants répartis ^a	Montant total révisé des dépenses	Dépenses engagées du 1er juillet au 30 novembre 1998	Prévisions de dépenses : 1er décembre 1998-30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		Crédits supplémentaires nécessaires
					Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	
(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4) = (5) + (6)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)	
Cartes opérationnelles	-	-	-	-	-	-	-
Intendance et magasins	53,5	50,2	22,2	28,0	-	50,2	(3,3)
Total partiel	141,7	218,6	96,1	122,5	-	218,6	76,9
Total (rubrique 10)	950,4	1 670,1	607,3	1 062,8	-	1 670,1	719,7
11. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-	-	-	-
12. Programmes d'information							
Matériel	-	-	-	-	-	-	-
Fournitures et accessoires	-	18,8	-	18,8	-	18,8	18,8
Services contractuels	24,5	20,0	13,0	7,0	-	20,0	(4,5)
Dépenses de production du Bureau de la communication et de l'information	-	20,0	-	20,0	20,0	-	20,0
Total (rubrique 12)	24,5	58,8	13,0	45,8	20,0	38,8	34,3
13. Programmes de formation	-	-	-	-	-	-	-
14. Programmes de déminage	-	-	-	-	-	-	-
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	-	-	-	-	-
16. Fret aérien et de surface							
Transport du matériel appartenant aux contingents	-	-	-	-	-	-	-
Transport aérien militaire	-	-	-	-	-	-	-
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	1 157,5	6,0	2,5	3,5	-	6,0	(1 151,5)
Total (rubrique 16)	1 157,5	6,0	2,5	3,5	-	6,0	(1 151,5)
17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)^c	143,2	143,2	143,2	-	-	143,2	-
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	894,1	894,1	894,1	-	-	894,1	-
19. Contributions du personnel							
Personnel international	731,3	1 146,3	459,3	687,0	-	1 146,3	415,0
Personne local	14,3	285,7	124,8	160,9	-	285,7	271,4
Total (rubrique 19)	745,6	1 432,0	584,1	847,9	-	1 432,0	686,4
Total brut : rubriques 1 à 19	19 418,9	33 423,1	12 384,2	21 038,9	2 924,3	30 498,8	14 004,2

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montants répartis ^a	Montant total révisé des dépenses	Dépenses engagées du 1er juillet au 30 novembre 1998	Prévisions de dépenses : 1er décembre 1998-30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		Crédits supplémentaires nécessaires
					Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	
(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4) = (5) + (6)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)	
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(745,6)	(1 432,0)	(584,1)	(847,9)	–	(1 432,0)	(686,4)
21. Contributions volontaires en nature budgétisées	(1 714,2)	(3 428,4)	(1 428,5)	(1 999,9)	–	(3 428,4)	(1 714,2)
Total : rubriques 20 à 21	(2 459,8)	(4 860,4)	(2 012,6)	(2 847,8)	–	(4 860,4)	(2 400,6)
Total brut	17 704,7	29 994,7	10 955,7	19 039,0	2 924,3	27 070,4	12 290,0
Total net	16 959,1	28 562,7	10 371,6	18 191,1	2 924,3	25 638,4	11 603,6
22. Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–	–	–	–	–
Total des ressources	16 959,1	28 562,7	10 371,6	18 191,1	2 924,3	25 638,4	11 603,6

^a Conformément à la résolution 52/246 de l'Assemblée générale en date du 26 juin 1998.

^b Y compris 18 300 dollars au titre du soutien logistique autonome assuré par l'unité constituée.

^c Conformément à la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale en date du 26 juin 1998, la quote-part de la MIPONUH dans le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, soit 143 200 dollars, était déjà entièrement financée par les crédits ouverts au titre de la résolution 52/246 de l'Assemblée.

Annexe II

**Prévisions de dépenses révisées
pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 :
renseignements complémentaires^a**

A. Coûts et ratios propres à la Mission

Description	Prévisions de dépenses				Ratio	Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel			Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)				
1. Frais de voyage (aller simple)							
Police civile	2 700		2 700			Billets d'avion et supplément de bagages.	
Unité constituée	980		625			À raison de deux relèves par an.	
2. Rations (par personne)							
Rations	9		10,50			Rations nécessaires pour l'unité constituée de réaction rapide, qui comprend 140 hommes. Contrat relatif aux rations en vigueur depuis le 1er mai 1998.	
Eau en bouteille	0,38		0,60				
3. Personnel local							
Traitements nets	738			1 208		En vigueur depuis le 1er juin 1998.	
Dépenses communes de personnel	52			275			
Contributions du personnel	175			242			
4. Volontaires des Nations Unies							
Contrat de services	4 325			3 470		Mémoire d'accord révisé en vigueur depuis le 1er juillet 1998.	
Frais de voyage à l'intérieur de la zone de la mission	–			2 700		Pour six personnes à raison de 5 nuits par mois au taux de 90 dollars par personne et par nuit.	
5. Location de locaux							
Siège	12 500			12 500		Tarif actuel.	
Garage	2 750			2 000		<i>Idem.</i>	
Avant-postes	2 000			1 050		<i>Idem.</i>	
Bureau et résidence du Représentant spécial du Secrétaire général	–			4 000		<i>Idem.</i>	
Dispositifs d'évacuation des eaux usées	4 600			2 500		<i>Idem.</i>	
Entreposage des dossiers de la mission	20 000			–		En vue de la liquidation de la Mission.	
6. Services collectifs de distribution							
Électricité	6 000			2 500		Tarif actuel.	
Eau	500			1 000		Comprend les besoins en eau potable et non potable.	
Pétrole et charbon	500			585		Tarif actuel.	
Groupe électrogène et carburant	46 200			40 800		<i>Idem.</i>	
7. Véhicules							

Description	Prévisions de dépenses				Ratio	Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier				Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)				
Véhicules civils	207	207					
Véhicules spéciaux	39	39					
8. Location de véhicules							
Véhicules militaires	6	7				6 véhicules blindés de transport de troupes et 1 véhicule d'appui (contrats de location avec service).	
Location de véhicules	24 500		44 028			Tarif actuel.	
Formation	68 000			38 000		Sur la base de deux stages de formation par an d'un coût de 19 000 dollars chacun.	
9. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules							
Véhicules civils	330		330			Véhicules usagés.	
	–		100			Véhicules neufs.	
10. Carburant							
Véhicules civils	3,59		3,79			À raison de 19,6 litres par jour à 0,19 dollar le litre, plus 2 % pour les lubrifiants.	
11. Assurances véhicules							
Véhicules civils	474		474			Tarif actuel.	
Véhicules de location	400		350			<i>Idem.</i>	
12. Hélicoptères							
Hélicoptères utilitaires moyens (MI-8)	2	2				Contributions volontaires en nature.	
13. Autres opérations aériennes							
Services de contrôle de la circulation aérienne	–		5 100			Location d'un système de suivi des mouvements aériens.	
14. Opérations navales							
Vedettes légères	–	5				Transport de membres de la police civile dans des zones côtières éloignées.	

Description	Prévisions de dépenses			Ratio	Explication	
	Prévisions antérieures	Coût unitaire ou coût journalier				Coût annuel
		Effectif moyen	(En dollars des États-Unis)			
15. Carburants pour les opérations navales						
Vedettes légères	–		760		20 litres par vedette et par jour, à 0,23 dollar le litre, plus 10 % pour les lubrifiants.	
16. Pièces de rechange, réparations et entretien des vedettes	–		540			
17. Opérations navales – assurances	–			2 000	Tarif actuel.	
18. Transmissions – pièces de rechange et fournitures						
Matériel appartenant à l'ONU	8 360		6 000		Consommation actuelle.	
19. Communications par réseaux commerciaux						
Terminaux INMARSAT	–		750		Pour 10 terminaux.	
Location d'un répéteur	14 000		7 800		Tarif actuel.	
Stations de répéteur			5 500		<i>Idem.</i>	
Liaison avec la Base de soutien logistique des Nations Unies			500		<i>Idem.</i>	
Téléphone	3 000		4 000		<i>Idem.</i>	
Valise diplomatique, affranchissements et télex	400		–			
20. Pièces de rechange – autres matériels						
Entretien des groupes électrogènes	8 300			8 300		
Entretien, autres matériels	–			3 700		
Remise en état d'autres matériels à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	59 000			–	Les prévisions antérieures étaient liées à la liquidation de la Mission.	
21. Services de sécurité	9 000		10 000		Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 au siège et dans les avant-postes.	
22. Services contractuels						
Services d'entretien	37 500		64 500		Augmentation du barème des traitements locaux.	
Services dans les camps	17 000		17 000			
23. Soins et services médicaux						
Soutien autonome	–		2 614		Services de soutien autonome pour l'unité constituée.	
Soins médicaux à Miami	25 000		25 000			
Soins médicaux dans la zone de la mission	10 500		10 500			
24. Papeterie et fournitures de bureau	7 860			7 860	Pour 524 personnes à raison de 15 dollars par personne/mois.	
25. Intendance et magasins	8 900		4 000		Dépenses non renouvelables au titre des magasins.	
26. Fret par les soins d'entreprises privées						
Transport de matériel à Brindisi	1 000 000		–		Au titre de la liquidation de la mission.	

Description	Prévisions de dépenses				Ratio	Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier				Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)				
Matériel d'emballage	150 000			–		Idem.	
Autres dépenses de fret	5 000			5 000			

^a Les renseignements complémentaires se rapportant aux prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 ne sont données que pour les rubriques pour lesquelles le montant a changé par rapport à la soumission précédente (A/52/869).

B. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentai- res à acheter	Nombre total d'unités (2 + 3)	Coût unitaire	Coût total (4 x 5)
1. Personnel militaire						–
2. Personnel civil						–
3. Locaux/hébergement						
<i>Aménagement et rénovation des locaux</i>						
Rénovation des locaux au Camp Argentina						29,0
Modernisation du poste de distribution de carburant						5,0
Total partiel						34,0
<i>Construction de bâtiments préfabriqués</i>						
Rénovation de 8 postes de police à Saint Michel de l'Attalayae, Bahon, Ranquitte, Pignin, Pilate, Lascahobas, la Victoire et Thomassique						520,0
Établissement de plans détaillés						10,0
Total partiel						530,0
Total, rubrique 3						564,0
4. Remise en état des infrastructures						–
5. Transports						
<i>a) Achat de véhicules^a</i>						
Camionnettes légères	175	87	–	87	12,0	1 044,0
Total partiel	175	87	–	87		1 044,0
Fret (15 %)						156,6
Total partiel plus fret						1 200,6
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires						–
Total partiel, rubrique 5 a)						1 200,6
<i>b) Location de véhicules</i>						
<i>c) Matériel d'atelier</i>						
Quatre ponts élévateurs	^b		2	2	8,0	16,0
Freinomètre pour remorque	^b		1	1	14,0	14,0
Presse hydraulique	^b		1	1	2,0	2,0
Cric hydraulique	^b		1	1	1,4	1,4
Étau d'établi (qualité industrielle)	^b		1	1	4,0	4,0
Enclume (qualité industrielle)	^b		1	1	1,5	1,5
Appareil pour le démontage des roues (qualité industrielle)	^b		1	1	1,0	1,0
Total partiel						39,9
Fret (15 %)						6,0
Total partiel plus fret						45,9
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires						–
Total partiel, rubrique 5 c)						45,9

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentai- res à acheter	Nombre total d'unités (2 + 3)	Coût unitaire	Coût total (4 x 5)
d) Pièces de rechange, réparation et entretien						–
e) Carburants et lubrifiants						–
f) Assurance						–
Total, rubrique 5						1 246,5
6. Opérations aériennes						–
7. Opérations navales						–
8. Communications						
a) <i>Éléments complémentaires</i>						
Matériel divers						
Télécopieur (papier ordinaire)	48	10	–	10	2,0	20,0
Télécopieur (papier thermosensible)	12	10	–	10	1,0	10,0
Bloc d'alimentation non interruptible (10 KVA)	^b	1	–	1	8,0	8,0
Système de facturation	1	1	–	1	5,0	5,0
Réseau de téléphonie	3	1	–	1	10,0	10,0
Modernisation du standard téléphonique						50,0
Total partiel						103,0
Fret (15 %)						15,5
Total partiel plus fret						118,5
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires						–
Total partiel, rubrique 8 a)						118,5
b) <i>Contrat principal pour système multiplex</i>						–
Total, rubrique 8						118,5
9. Matériel divers						
a) <i>Mobilier de bureau</i>						
Meuble de classement	97	20	–	20	0,29	5,8
Total partiel						5,8
Fret (15 %)						–
Total partiel plus fret						5,8
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires						–
Total partiel, rubrique 9 a)						5,8
b) <i>Matériel de bureau</i>						
Photocopieuse	30	2	–	2	3,0	6,0
Déchiquteuse	33	15	–	15	0,5	7,5

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentai- res à acheter	Nombre total d'unités (2 + 3)	Coût unitaire	Coût total (4 x 5)
Machine à écrire	28	4	–	4	0,725	2,9
Total partiel						16,4
Fret (15 %)						–
Total partiel plus fret						16,4
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires						–
Total partiel, rubrique 9 b)						16,4
<i>c) Matériel informatique</i>						
Serveurs	7	2	–	2	16,0	32,0
Ordinateurs de bureau	267	90	–	90	1,5	135,0
Ordinateurs portables	90	30	–	30	2,2	66,0
Protecteurs de surtension	^b	60	–	60	0,02	1,2
Imprimantes laser	351	4	–	4	1,4	5,6
Imprimantes portables	10	10	–	10	0,25	2,5
Blocs d'alimentation électrique non interruptible	^b	60	–	60	0,25	15,0
Lecteurs Jaz	^b	3	–	3	0,5	1,5
Routeurs Cisco	^b	1	–	1	1,7	1,7
Caméras digitales	^b	2	–	2	1,0	2,0
Logiciels						21,2
Amélioration de la capacité du réseau	1	1	–	1	20,0	20,0
Mise en conformité du matériel/logiciels						17,0
Total partiel						320,7
Fret (15 %) ^c						48,1
Total partiel plus fret						368,8
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires						–
Total partiel, rubrique 9 c)						368,8
<i>d) Groupes électrogènes</i>						–
800 KVA	–	2	–	2	87,0	174,0
Modèles silencieux	–	2	–	2	9,5	19,0
16,4 KVA	15	12	–	12	3,35	40,2
29 KVA	2	1	–	1	3,8	3,8
22 KVA	5	1	–	1	3,7	3,7
Total partiel						240,7
Fret (15 %)						36,1
Total partiel, rubrique 9 d)						276,8
<i>e) Matériel d'observation</i>						–
<i>f) Citernes à essence et débitmètres</i>						–
<i>g) Citernes à eau et fosses septiques</i>						–
<i>h) Matériel médical et dentaire</i>						–
<i>i) Matériel d'hébergement</i>						–
<i>j) Autres matériels divers</i>						–
<i>k) Matériel pour la défense des périmètres</i>						–

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentai- res à acheter	Nombre total d'unités (2 + 3)	Coût unitaire	Coût total (4 x 5)
<i>l) Matériel d'épuration de l'eau</i>						–
<i>m) Matériel de réfrigération</i>						–
<i>n) Pièces de rechange, réparations et entretien</i>						–
Total, rubrique 9						667,8
10. Fournitures et services						–
11. Fournitures et services liés aux élections						–
12. Programmes d'information						–
13. Programmes de formation						–
14. Programmes de déminage						–
15. Aide au désarmement et à la démobilisation						–
16. Fret aérien et de surface						–
17. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi						–
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						–
19. Contributions du personnel						–
Total, rubriques 1 à 19						2 596,7

^a On trouvera des explications complémentaires dans la section C de la présente annexe.

^b Information non disponible.

^c Coût du fret afférent aux logiciels non inclus.

C. Explications complémentaires concernant les prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

1. Les dépenses supplémentaires prévues pour le fonctionnement de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, telles qu'elles figurent dans la colonne 7 de l'annexe I au présent rapport, tiennent essentiellement à la prorogation du mandat de la Mission au-delà du 30 novembre 1998, conformément à la résolution 1212 (1998) du Conseil de sécurité en date du 25 novembre 1998.

2. *Contingents militaires.* Le montant de 291 500 dollars prévu à cette rubrique doit permettre de rembourser les frais de voyage consécutifs à la relève d'un contingent de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), en octobre 1996, qui ont fait l'objet d'une lettre d'attribution. Aucun crédit n'avait été inscrit au budget de la MANUH pendant cette période au titre des frais de voyage.

3. *Décès et invalidité.* Les prévisions initiales avaient été calculées sur la base d'un effectif moyen de 300 contrôleurs de police civile pendant une période de six mois (1er juillet-31 décembre 1998); le montant révisé a été calculé sur la base du même effectif pendant une période de 12 mois. Le montant supplémentaire demandé s'élève donc à 60 000 dollars.

4. *Police civile.* Les crédits demandés pour le remboursement des coûts au titre de la police civile, les frais de détente et de loisirs et l'indemnité d'habillement et d'équipement ont été calculés sur la base des taux standard applicables aux opérations de maintien de la paix. Les dépenses relatives aux rations et aux frais de voyage ont été calculées conformément aux taux indiqués dans l'annexe II.A, et celles relatives à l'indemnité de subsistance (missions) conformément aux taux indiqués dans l'annexe IV.A du rapport du Secrétaire général en date du 9 avril 1998 (A/52/869). Les prévisions initiales correspondaient au déploiement de 1 800 personnes/mois; le montant révisé pour 12 mois a été calculé sur la base du déploiement de 3 594 personnes/mois. Les crédits supplémentaires demandés au titre des rations reflètent l'augmentation du taux journalier, qui est passé de 9 à 10,50 dollars, suite au changement de fournisseur, ainsi que l'augmentation du prix de l'eau en bouteilles, qui est passé de 0,38 à 0,60 dollar par personne et par jour. En outre, alors que les dépenses initialement prévues au titre des frais de voyage correspondaient au rapatriement des 300 contrôleurs de police civile, le montant révisé prévoit deux relèves de l'unité constituée et une relève des 160 autres contrôleurs de police civile.

5. *Personnel international et local.* Les traitements des personnels recrutés sur le plan international ont été calculés sur la base des coûts standard applicables à New York, et les traitements locaux en appliquant le barème des traitements actuellement en vigueur dans la zone de la mission. En outre, les traitements des administrateurs ont été ajustés pour tenir compte du fait que 28 % du personnel de la catégorie des administrateurs n'ont pas droit à l'indemnité de poste, du fait qu'ils sont affectés à une mission. Pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, les besoins de la MIPONUH sont estimés à 2 458 personnes/mois, soit 926 de plus que les 1 532 personnes/mois précédemment inscrites au budget. Toutes les dépenses concernant le personnel civil ont été calculées conformément au calendrier de déploiement figurant en annexe IV.

6. *Autres frais de voyage.* Les crédits demandés initialement, dont le montant total s'élevait à 32 200 dollars, devaient permettre de couvrir le coût de deux voyages entre la zone de la mission et New York (16 600 dollars), les déplacements à l'intérieur de la zone de la mission (10 000 dollars) et les frais de voyage et indemnités de subsistance de deux vérificateurs internes pendant 14 jours (5 600 dollars). Le montant révisé (97 400 dollars) correspond aux

dépenses engagées au cours de la période du 1er juillet au 30 novembre 1998 (17 500 dollars) et au coût estimatif des voyages entre New York et la zone de la mission (11 100 dollars), des voyages entre la zone de la mission et New York (14 900 dollars), des déplacements à l'intérieur de la zone de la mission (14 000 dollars), des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance afférents à sept fonctionnaires de New York, de la mise en place du Système de contrôle des avoirs sur le terrain (31 600 dollars), des frais de voyage et de logement de deux spécialistes de la sécurité aérienne chargés d'évaluer les programmes de sécurité aérienne de la mission (2 700 dollars) et des frais de voyage et indemnités de subsistance de deux vérificateurs internes (5 600 dollars).

7. *Volontaires des Nations Unies.* Le montant supplémentaire prévu, soit 82 300 dollars, résulte de l'augmentation du nombre de personnes/mois (de 136 à 197) consécutive à la prorogation du mandat de la mission. Le montant révisé tient compte de la réduction du coût du contrat de services, qui a été ramené de 4 325 à 3 470 dollars par mois, comme il ressort de l'annexe II.A, ainsi que des nouvelles dispositions applicables aux voyages à l'intérieur de la zone de la mission, à savoir cinq nuits par mois pour six volontaires à raison de 90 dollars par personne et par nuit.

8. *Locaux/hébergement.* Les besoins supplémentaires en matière de location de locaux, de fournitures et services d'entretien et de services collectifs de distribution tiennent à la prorogation du mandat de la MIPONUH au-delà du 30 novembre 1998. En outre, les prévisions révisées doivent permettre de rénover huit postes de police que les membres de la MIPONUH occupent dans des locaux de la police nationale haïtienne (Saint-Michel de l'Attalaye, Bahon, Ranquitte, Pignon, Pilate, Lascahobas, la Victoire et Thomassique). Le montant des dépenses est estimé à 65 000 dollars par poste de police, plus 10 000 dollars d'honoraires à verser à l'entrepreneur qui établira les plans détaillés de rénovation des locaux, soit au total 530 000 dollars.

9. *Transports.* Le montant prévu à cette rubrique dans le contexte de l'achèvement de la mission, à savoir 866 900 dollars, devait permettre le retrait progressif de tous les véhicules. Le montant révisé, qui s'élève à 2 946 100 dollars, soit une augmentation de 2 079 200 dollars, doit permettre d'assurer l'entretien de 207 véhicules civils et de 39 véhicules spéciaux pendant la période de 12 mois, ainsi que l'achat de 87 véhicules de remplacement. Aucun crédit n'avait été prévu auparavant pour le remplacement de véhicules dans les budgets de la MANUH, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et de la MIPONUH, compte tenu de décisions antérieures du Conseil de sécurité limitant les opérations de maintien de la paix en Haïti à un seul mandat. Il convient de noter qu'à l'exception de six remorques porte-bateau achetées pour la MINUHA et d'une berline achetée pour la MIPONUH, tous les véhicules de la Mission ont été transférés de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ou achetés à la force multinationale et répondent aux critères définis pour le remplacement des véhicules, à savoir cinq ans d'âge ou 120 000 kilomètres.

10. Les dépenses prévues au titre de la location de véhicules doivent permettre de couvrir le coût de six véhicules militaires, d'un véhicule d'appui, du personnel d'appui technique et des stages de formation fournis dans le cadre de contrats de location avec services pour la période de 12 mois. Le montant supplémentaire de 383 800 dollars comprend une somme de 60 000 dollars correspondant à des dépenses engagées au cours de la période se terminant le 30 juin 1998 mais pour lesquelles aucun crédit n'avait été ouvert.

11. *Opérations aériennes.* Les dépenses supplémentaires prévues au titre des opérations hélicoptères tiennent à la prorogation du mandat de la MIPONUH et au déploiement de deux hélicoptères MI-8 fournis à titre de contribution volontaire en nature. Les crédits demandés pour les services de contrôle de la sécurité aérienne (35 700 dollars) correspondent à la

location d'un système de suivi des mouvements aériens, seul moyen de communication avec l'aéronef en vol. En raison de la topographie du pays et de l'inadéquation des services nationaux de contrôle aérien, la MIPONUH doit avoir recours aux services d'un entrepreneur local pour assurer la sécurité du personnel de la Mission.

12. *Opérations navales.* Pendant la durée des mandats de la MINUHA et de la MANUH, la Mission disposait de huit vedettes légères qui servaient à transporter les membres de la police civile, le personnel de la Mission civile internationale en Haïti (MICIVIH) et des agents de la police nationale haïtienne dans des îles inhabitées et des endroits isolés de la côte. Ce service avait été interrompu pendant la durée du mandat de la MITNUH mais la Mission a décidé de le rétablir en utilisant cinq vedettes légères pendant le mandat de la MIPONUH.

13. *Communications.* Le montant révisé des prévisions de dépenses doit permettre de remplacer 20 télécopieurs et un bloc d'alimentation non interruptible, comme indiqué à l'annexe II.B, et de moderniser le réseau de téléphonie de la Mission afin de permettre à la MIPONUH d'être reliée à la Base de soutien logistique (Brindisi) dans le cadre du réseau téléphonique mondial de l'ONU. Le coût de ces matériels, ainsi que de l'utilisation accrue de communications par réseaux commerciaux (voir section B de la présente annexe), et les dépenses supplémentaires liées à la prorogation de la Mission sont compensés en partie par une diminution des dépenses au titre des pièces de rechange et des fournitures résultant de l'annulation des crédits prévus pour remettre en état le matériel qui devait être expédié à Brindisi au moment de la liquidation de la Mission. Les prévisions au titre du matériel de communications comprennent le remplacement d'un système de facturation et d'un réseau de téléphonie qui ne sont pas compatibles 2000.

14. *Autres matériels.* Les dépenses prévues au titre des autres matériels (mobilier de bureau, matériel de bureau, matériel informatique, groupes électrogènes et équipements divers) doivent permettre de remplacer des matériels qui ont dépassé leur durée de vie utile. Aucun crédit n'avait été inscrit au budget de la MIPONUH pour remplacer ces matériels étant donné que la Mission devait prendre fin. Les dépenses relatives au matériel informatique correspondent au remplacement de deux serveurs, 90 ordinateurs de bureau et 30 ordinateurs portables, à l'amélioration de la capacité du réseau et à la mise en conformité du matériel et des logiciels qui ne sont pas compatibles 2000. On trouvera la liste des matériels dans l'annexe II.B.

15. *Services contractuels.* Le montant prévu doit permettre de recruter des prestataires de services chargés de fournir des services divers (restauration, entretien et services destinés au camp de l'unité constituée) et d'autres services au siège et dans les avant-postes de la zone de la mission. La liste des personnes qu'il est proposé de recruter au moyen de contrats de louage de services figure à l'annexe V.

16. *Services informatiques.* Les prévisions de dépenses comprennent les droits de licence à verser à Sun Accounting, Progen Payroll, Reality, Lotus Notes et Newsfeed, ainsi que l'achat de pièces de rechange et de matériels et les frais d'entretien afférents aux cartes graphiques, aux cartes ethernet, à la mémoire à accès sélectif, etc.

17. *Services de sécurité.* Le montant prévu correspond au coût de 12 gardes de sécurité chargés d'assurer la sécurité du siège et de la résidence du Représentant spécial du Secrétaire général 24 heures sur 24, à raison de 10 000 dollars par mois.

18. *Soins et services médicaux.* Le coût estimatif révisé, qui s'élève à 342 800 dollars, a été calculé sur la base de dépenses effectives d'un montant de 76 000 dollars pour la période du 1er juillet au 30 novembre 1998 et de prévisions de dépenses d'un montant de 266 800 dollars, correspondant au coût du traitement dans les hôpitaux de Miami d'un patient par mois, à raison de 25 000 dollars par patient (175 000 dollars), des soins médicaux fournis sur place en vertu de lettres d'attribution, à raison de 10 500 dollars par mois (73 500 dollars), et au

remboursement des soins médicaux fournis au titre du soutien autonome pour l'unité constituée, à raison de 2 614 dollars par mois (18 300 dollars).

19. *Programmes d'information.* Le montant des dépenses prévues à cette rubrique correspond au coût des abonnements à des services d'information, publications et services divers (20 000 dollars), du remplacement de piles, lampes, microphones, etc. (18 800 dollars) et de la production d'un documentaire sur la MIPONUH destiné à sensibiliser les communautés au rôle de la Mission (20 000 dollars).

20. *Fret aérien et de surface.* En vue de la liquidation de la Mission, des crédits avaient été demandés afin d'affréter un bateau pour transporter le matériel appartenant à l'ONU à la Base de soutien logistique de l'ONU à Brindisi (1 million de dollars) et acheter du matériel d'emballage (150 000 dollars), et au titre d'autres dépenses de fret par les soins d'entreprises privées. Compte tenu de la prorogation du mandat de la Mission, le montant prévu a été ramené à 6 000 dollars.

21. *Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.* Un montant de 894 100 dollars à verser au Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/246 du 26 juin 1998.

22. *Contributions du personnel.* Les dépenses de personnel sont indiquées, en montant net, à la rubrique 2 b). Le montant prévu correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Les montants supplémentaires figurant à cette rubrique résultent de la prorogation du mandat de la Mission.

23. *Recettes provenant des contributions du personnel.* Le montant correspondant aux contributions du personnel indiqué à la rubrique 19 est inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel, et porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part au budget de la MIPONUH.

Annexe III

Tableau d'effectifs actuel et prévu Mission de police civile des Nations Unies en Haïti

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et autres catégories</i>				<i>Personnel local</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total général		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P2/1</i>	Total	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux (1re classe)</i>	<i>Services généraux (autres classes)</i>				<i>Service de sécurité</i>	Total
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																	
Représentant spécial du Secrétaire général	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	2	-	4
Représentant adjoint	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conseillers politiques	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	1	-	1	3	-	7
Conseillers juridiques	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	2	-	3
Fonctionnaire de l'information/porte-parole	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	1	2	-	4
Fonctionnaire du Protocole	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	2
Total partiel	-	-	1	-	1	3	2	-	7	-	-	4	-	4	9	-	20
Bureau du commandant de la Force																	
Commandant de la Force	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Police civile	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	2	-	2	8	-	11
Appui aux contingents	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	2	-	2	8	-	11
Administration																	
Bureau du Chef de l'administration																	
Chef de l'administration	-	-	-	1	1	-	1	-	3	2	-	1	-	3	4	-	10
Opérations aériennes	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	-	-	-	-	1	3
Liaison avec la MICIVIH	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	1	1	-	2	1	5	2	-	1	-	3	4	1	13

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et autres catégories						
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P2/1	Total	Service mobile	Services généraux (autres classes)			Personnel local	Volontaires des Nations Unies	Total général	
											Service de sécurité	Total	Service de sécurité				
Services administratifs																	
Finances	-	-	-	-	-	1	1	1	3	3	-	3	-	6	3	-	12
Personnel	-	-	-	-	-	1	-	1	1	1	-	3	-	4	4	-	9
Achats	-	-	-	-	-	-	1	1	1	3	-	-	-	3	2	1	7
Services généraux	-	-	-	-	-	1	1	2	2	-	3	-	3	3	12	-	17
Total partiel	-	-	-	-	-	3	3	1	7	7	-	9	-	16	21	1	45
Logistique et services techniques																	
Logistique	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	3	-	3	5	1	10
Contrôle des mouvements	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	-	-	-	1	-	-	2
Travaux techniques	-	-	-	-	-	1	-	1	1	1	-	1	-	2	17	5	25
Communications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	1	-	7	9	3	19
Transports	-	-	-	-	-	1	-	1	1	6	-	-	-	6	49	5	61
Système intégré de gestion	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	5	1	7
Services de sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	5	6	-	11
Total partiel	-	-	-	-	-	3	2	5	5	14	-	5	5	24	91	15	135
Bureaux régionaux																	
Total	-	-	1	2	2	9	9	2	25	23	-	21	5	49	133	17	224

Annexe IV

Déploiement de personnel militaire et civil

	<i>Juillet 1998*</i>	<i>Août 1998*</i>	<i>Septembre 1998*</i>	<i>Octobre 1998*</i>	<i>Novembre 1998*</i>	<i>Décembre 1998</i>	<i>Janvier 1999</i>	<i>Février 1999</i>	<i>Mars 1999</i>	<i>Avril 1999</i>	<i>Mai 1999</i>	<i>Juin 1999</i>
1. Personnel militaire												
Effectif prévu												
Effectif révisé												
2. Personnel civil												
a) Police civile												
Effectif prévu	300	300	300	300	300	300	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé	299	299	299	298	299	300	300	300	300	300	300	300
b) Personnel international et local												
Secrétaire général adjoint												
Effectif prévu	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-Secrétaire général												
Effectif prévu	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
D-2												
Effectif prévu	1	1	1	1	1	1	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-1												
Effectif prévu	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1
Effectif révisé	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
P-5												
Effectif prévu	2	2	2	2	2	2	2	–	–	–	–	–
Effectif révisé	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
P-4												
Effectif prévu	9	9	9	9	9	9	7	3	–	–	–	–
Effectif révisé	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
P-3												
Effectif prévu	9	9	9	9	9	9	5	4	1	1	1	1
Effectif révisé	7	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
P-2												
Effectif prévu	2	2	2	2	2	2	2	1	–	–	–	–
Effectif révisé	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

	Juillet 1998*	Août 1998*	Septembre 1998*	Octobre 1998*	Novembre 1998*	Décembre 1998	Janvier 1999	Février 1999	Mars 1999	Avril 1999	Mai 1999	Juin 1999
Service mobile												
Effectif prévu	23	23	23	23	23	23	21	10	-	-	-	-
Effectif révisé	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Agents des services généraux (1re classe)												
Effectif prévu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif révisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agents des services généraux (autres classes)												
Effectif prévu	21	21	21	21	21	21	17	8	2	2	2	2
Effectif révisé	19	18	18	18	18	21	21	21	21	21	21	21
Services de sécurité												
Effectif prévu	5	5	5	5	5	5	5	5	-	-	-	-
Effectif révisé	4	4	4	4	4	5	5	5	5	5	5	5
Total partiel												
Effectif prévu	74	74	74	74	74	74	60	32	4	4	4	4
Effectif révisé	74	69	69	69	70	74	74	74	74	74	74	74
Personnel local												
Effectif prévu	133	133	133	133	133	133	103	79	-	-	-	-
Effectif révisé	132	130	132	132	132	133	133	133	133	133	133	133
Personnel contractuel recruté sur le plan international												
Effectif prévu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif révisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Volontaires des Nations Unies												
Effectif prévu	17	17	17	17	17	17	17	17	-	-	-	-
Effectif révisé	14	16	16	16	16	17	17	17	17	17	17	17
Total partiel												
Effectif prévu	150	150	150	150	150	150	120	96	-	-	-	-
Effectif révisé	146	146	148	148	148	150	150	150	150	150	150	150

	<i>Juillet 1998^a</i>	<i>Août 1998^a</i>	<i>Septembre 1998^a</i>	<i>Octobre 1998^a</i>	<i>Novembre 1998^a</i>	<i>Décembre 1998</i>	<i>Janvier 1999</i>	<i>Février 1999</i>	<i>Mars 1999</i>	<i>Avril 1999</i>	<i>Mai 1999</i>	<i>Juin 1999</i>
Total, personnel civil (hors police civile)												
Effectif prévu	224	224	224	224	224	224	180	128	4	4	4	4
Effectif révisé	220	215	217	217	218	224	224	224	224	224	224	224
Total, personnel civil												
Effectif prévu	524	524	524	524	524	524	180	128	4	4	4	4
Effectif révisé	519	514	516	515	517	524	524	524	524	524	524	524

^a Déploiement effectif.

Annexe V

Services contractuels : nombre de vacataires nécessaires

<i>Bureau</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Nombre de personnes</i>	
Chef de l'administration/ bureaux régionaux (Cap-Haïtien/Les Cayes)	Garde de nuit (Les Cayes)	1	
	Agent d'entretien (Cap-Haïtien/Les Cayes)	2	
	Personne chargée de l'entretien des sols (Cap-Haïtien)	1	
Services techniques	Charpentier	2	
	Ingénieur	2	
	Électricien	2	
	Mécanicien (groupes électrogènes)	4	
	Technicien (climatisation)	2	
	Technicien (épuration de l'eau)	1	
	Plombier	1	
	Soudeur	1	
	Aide-magasinier/groupe de l'entretien des bâtiments et services techniques	1	
	Chauffeur de camion	1	
Services généraux	Aide-commis chargé de l'inventaire/Groupe de contrôle du matériel et des stocks	2	
	Coursier	1	
Logistique	Intendant (cuisines)	1	
	Intendant adjoint (cuisines)	1	
	Conducteur de chariot élévateur	2	
	Commis chargé du ravitaillement	1	
	Chauffeur de camion-citerne (carburants)	1	
	Chauffeur de camion-citerne (transport de déchets liquides)	1	
	Manoeuvre	1	
	Manoeuvre (élimination des déchets liquides)	4	
	Chauffeur de camion	3	
	Chauffeur de camion/répartiteur	1	
	Chauffeur de camion/Groupe des approvisionnements	2	
	Cuisinier	4	
	Aide-cuisinier	11	
	Professeur de langue	1	
	Transport	Mécanicien (véhicules et matériel lourd)	4
Commis chargé de la saisie de données/approvisionnements		1	
Soudeur (véhicules)		1	
Mécanicien (véhicules)		3	
Magasinier		1	
Réparateur de pneus		2	
Chauffeur, parc de véhicules de réserve		1	
Achats		Commis chargé des achats (acheteur)	1

<i>Bureau</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Nombre de personnes</i>
Communications	Technicien radio	1
	Standardiste/réceptionniste	1
Total		75
